

LE PUBLICISTE.

DUODI 2 Floréal, an VIII.



Grande joie à Constantinople, à l'occasion de l'évacuation de l'Égypte par les Français. — Nouvelle révolte dans la Turquie européenne. — Discours du nouveau Pape dans un consistoire secret. — Marche de 48 régimens espagnols contre le Portugal. — Nouvelles d'Angleterre. — Contr'ordre donné à l'armée du Rhin pour le passage de ce fleuve. — Nouvelles diverses.

Le prix de l'abonnement du PUBLICISTE est de 15 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, & 50 fr. pour l'année.

Les lois & arrêtés des consuls sont imprimés textuellement, & délivrés aux souscripteurs sans augmentation de prix.

Les lettres & les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n°. 425, butte des Moulins, à Paris.

TURQUIE.

De Constantinople, le 10 mars (19 ventôse).

Le plus grande joie regne parmi les habitans de cette ville, & beaucoup de réjouissances sont préparées pour célébrer le départ des Français & l'entrée du grand-visir en Égypte. Cependant le capitán-pacha se dispose à partir pour ce pays avec onze vaisseaux de ligne, six frégates & deux corvettes. Un grand nombre de troupes de l'Asie partiront en même-tems pour la même destination. Le peuple, ne pouvant comprendre le but de ces préparatifs envers un pays délivré de l'ennemi, se livre à mille conjectures. La Porte a défendu par un firman de s'en entretenir en public. On assure cependant que ces troupes sont destinées à rétablir le bon ordre en Égypte, & à s'opposer aux beys qui non-seulement veulent reprendre à main-armée leurs anciennes possessions, mais encore les étendre. Mourad-Bey & Ibrahim-Bey se sont déjà emparés de leurs paschaliks. Les Arabes se révoltent aussi contre les beys; & l'on craint qu'il n'en coûte beaucoup à la Porte avant qu'elle puisse être paisible possesseur de l'Égypte.

Une nouvelle révolte s'élève dans la Turquie européenne. Un descendant du dernier chan de la Crimée est à la tête. Il étoit, il y a quelque tems, à Constantinople; mais n'y ayant pas reçu l'accueil, les honneurs & le poste qu'il attendoit, il a fomenté une révolte en Romélie, rassemblé des troupes autour de lui, pillé les lieux voisins & menacé de faire tête à l'armée turque. Il a déjà sous ses ordres 15,000 hommes; il se fait nommer prétendant à l'empire ottoman, & demande des contributions à la Valachie. On prétend qu'il a intention de se réunir à Passwan-Oglu; mais celui-ci ne fait encore aucun mouvement. La Porte a déjà tenu plusieurs conseils d'état au sujet de ce rebelle.

L'ambassadeur anglais, lord Elgin, & l'envoyé russe, le

général Tamara, ont beaucoup de conférences avec notre gouvernement.

Les vivres sont toujours ici d'une cherté excessive.

Le million & demi de piastres que la Porte prête au général Kléber, est destiné en partie à payer les arrérages de la solde due aux troupes françaises en Égypte. Les biens des négocians français en Turquie, qui avoient été confisqués, serviront d'hypothèque à cette somme. Ces négocians & autres prisonniers français aux Sept-Tours, seront remis en liberté, en vertu de la convention.

ITALIE.

De Livourne, le 30 mars (9 germinal).

Le vaisseau *la Reine Charlotte*, qui a péri si malheureusement, avoit été expédié par lord Keith pour porter un paquet de dépêches au commandant du blocus de Gènes. L'amiral fit partir le 17 un cutter pour la même destination; il expédia en même tems un courrier à Londres, pour demander la copie des instructions de sa cour, qui étoient restées à bord de *la Reine Charlotte* avec tous les papiers de la secrétairerie.

De Milan, le 3 avril (13 germinal).

Nous apprenons que le quartier-général de la grande armée a été transféré d'Alexandrie à Acqui. Cette translation annonce un prochaine attaque. On prétend que Savone & Gènes seront bientôt en notre pouvoir. L'armée impériale est forte de 85 mille hommes & 15 mille chevaux, outre 10 à 12 mille auxiliaires piémontais.

De Venise, le 4 avril (14 germinal).

Hier, il y a eu un consistoire, dans lequel le saint pere a nommé à différentes églises.

Discours prononcé par sa sainteté Pie VII dans le consistoire secret tenu le 28 mars.

Vénérables frères! appelés par la volonté impénétrable de Dieu & par votre suffrage, au gouvernement de l'église, nous avons accepté la dignité pontificale avec un sentiment de crainte & d'inquiétude. En effet, si dans les tems heureux de l'église, le pontificat est une charge pénible, que ne doit-elle pas être dans des tems difficiles & orageux? Et quels sont ceux où nous nous trouvons? Nous sommes réellement saisis d'effroi, lorsque nous considérons les devoirs du chef-suprême de l'église, & que nous envisageons en même tems l'époque actuelle. Nous savons ce qu'un pape doit faire pour la conservation & le bien du troupeau qui lui est confié; mais nous ne savons pas comment il doit s'y prendre, dans un moment où la dépravation est si grande parmi les hommes, où l'état ecclésiastique est si méprisé, & où l'église se trouve dans la captivité. Cette idée afflige notre cœur, & elle ne nous laisse aucun repos.

tandis que nous réfléchissons jour & nuit sur les obligations importantes qui nous sont imposées.

C'est dans des circonstances aussi tristes que vous nous avez choisis pour chef suprême de l'Eglise, dans l'opinion que nous pourrions diriger la barque de St. Pierre au milieu des tempêtes qui l'environnent de tous côtés; un tel fardeau seroit même redoutable pour un ange. Et parmi quels hommes nous avez-vous choisis? Parmi ceux qui, pour la plupart, ont marché avec un courage vraiment héroïque dans le sentier de la foi; à cette même époque où presque tous ont été dépouillés de leurs biens, emprisonnés, bannis, exposés à la mort & aux plus grands outrages, servant de spectacle aux anges & aux hommes par amour de Jésus-Christ; à une époque où chacun de vous seroit non-seulement plus digne d'occuper cette dignité, mais encore beaucoup plus propre que nous à remplir cette charge importante d'une manière glorieuse pour l'Eglise & convenable pour notre sûreté. Quelle résolution prîtes-vous donc? Il y avoit parmi vous des hommes sages à qui vous eussiez pu confier l'Eglise dans ces tems orageux; pourquoi l'avez-vous confiée à un homme sans expérience? Vous aviez dans votre sein les hommes les plus pieux, pourquoi avez-vous choisi un pécheur? Comment votre pénétration n'a-t-elle pas aperçu dans une circonstance aussi publique, notre néant & notre insuffisance, qui sont connus de tout le monde? Cet esprit qui éclaire & indique les cœurs qu'il s'est choisis, étoit-il éloigné de vous, lorsque votre choix tomba sur notre personne?

Mais que dis-je! oui, nous le déclarons avec assurance, vénérables freres, non pour notre propre gloire, mais pour celle du Très-Haut, l'esprit de Dieu habitoit dans vos cœurs pieux, & il a fallu que nous seuls fussions choisis par vous de préférence à tout autre. Pourquoi? Peut-être parce qu'à nos propres yeux nous n'étions pas assez foibles, & qu'aux yeux de Dieu nous n'étions que foiblesse; parce que, pour gouverner l'Eglise, le Tout-Puissant se sert de la prudence des foibles; afin de se jouer de l'audace des fiers. Mais plus les moyens dont il se sert, manquent de force, plus il paroît, ainsi que l'enseigne S. Chrysostôme, que l'Eglise a sa racine dans le ciel, & que par-tout le Très-Haut la soutient.

Soutenez-vous, mes chers freres, du premier état de cette Eglise. Si dans ces tems un pécheur nommé Pierre, & quelques apôtres sortis de la Galilée ont été appelés par Dieu du sein de l'obscurité à l'éclat & à la lumière, pour jeter les fondemens de la foi; si leurs saints exploits ont répandu par-tout l'univers la gloire de leurs noms, ce ne sera donc pas toujours une chose nouvelle, quoiqu'il y ait lieu de s'étonner, qu'après une longue & cruelle tempête, l'adorable providence de Dieu & la bonté de l'Empereur, dont la protection & les sollicitudes pour la gloire de l'Eglise sont d'un si heureux présage, nous aient ménagé pour asile cette ile de George-majeur, afin d'y délibérer sur le choix d'un nouveau chef suprême des fideles. Puisque Dieu nous a tirés de ces enceintes solitaires où nous avions été instruits à la pratique de ses saintes loix, n'est-ce pas une nouvelle preuve qu'il se sert de notre foiblesse pour montrer que ce n'est point par nous, mais par lui que l'Eglise est gouvernée. — Oui, le Tout-Puissant dirigera lui-même son troupeau.

Pour nous, pleins de confiance en la vigilance d'un tel chef, pénétrés du sentiment de notre foiblesse, nous contenterons-nous de nous reposer entièrement sur la Providence, sans surveiller le troupeau de J. C.? A Dieu ne plaise! plus nous nous sentons foibles, plus nous déploierons de zèle, plus nous ferons d'efforts, comme si nous n'avions rien à espérer, rien à attendre de la providence d'un Dieu qui veille sur son Eglise. Pouvons-nous donc, seuls & livrés à nos propres forces gérer un emploi si sublime, si difficile & si dangereux? Hélas! comment serions-nous en état de supporter un si lourd fardeau de chagrins & de sollicitudes, si vous, vénérables freres, vous ne veniez à notre secours. Vous savez en quelle triste situation se trouve l'Eglise, vous voyez quels moyens doivent être employés pour préserver le troupeau de J. C. d'une si funeste dépravation des mœurs. Vous donc, vous qui nous surpassez, en âge pour la plupart, & tous en sagesse, assistez-nous, nous vous en conjurons par la miséricorde de J. C., assistez-nous de vos conseils, montrez-nous ce qu'il nous faut arracher, ce qu'il nous faut planter, ce qu'il nous faut détruire & ce qu'il nous faut édifier; soutenez du concours de vos forces le fardeau que vous nous avez imposé. Nous vous donnons notre promesse sacrée, que votre aide, vos conseils, votre appui nous seront toujours agréables.

Mais tout cela pourra-t-il suffire? C'en est, sans doute, assez pour notre propre soutien, mais non pour l'honneur de l'Eglise & l'accroissement de la religion chrétienne. L'Eglise, vénérables freres, a besoin de notre exemple. Certes, le sacerdoce a reçu dans ces derniers tems de profondes blessures; mais c'est pour sa gloire qu'il a souffert. Peut-être dans aucun tems l'Eglise ne fut autant ornée de trophées remportés par la persévérance de ses défenseurs. Je ne rappellerai point vos triomphes; mais ceux de notre très-saint-pere & illustre

prédécesseur sont immortels, à cause de sa longue patience à souffrir pour l'amour de Jésus-Christ. Combien grande ne fut donc pas sa foi? Quel courage, quelle constance ne déploya-t-il pas, non seulement dans la défense de l'Eglise, mais dans le trépas même, après avoir constamment bravé pour la foi tant de dangers, tant de disgrâces & tant de douleurs? Est-il possible d'y songer sans être embrasé d'ardeur pour toutes les vertus, sur-tout pour la patience & la persévérance?

Mais Dieu auroit-il réservé à son Eglise un sort aussi triste & aussi fâcheux sans avoir des vues sacrées. Non, il vouloit éprouver la foi & la fermeté du sacerdoce, & il nous somme de montrer au monde que nous avons tiré un grand avantage de cette calamité. Nous devons prouver que l'image de notre rédempteur & la véritable grandeur de l'Eglise ne résident point dans les biens qui nous ont été enlevés, dans la pompe qui excite la haine & les calomnies de nos ennemis, dans tout ce qui tient plus aux mondains qu'aux successeurs de Jésus-Christ; mais dans le mépris des biens temporels, l'humilité & la modestie, la patience & la charité, & dans chacun des devoirs du sacerdoce.

Nous n'en dirons pas davantage. Nous reconnaissons, vénérables freres, ce que nous vous devons pour l'indulgence avec laquelle vous avez jugé notre foiblesse. Pleins de confiance dans l'assistance divine & dans vos conseils, nous chercherons à remplir nos obligations. Nous prions donc le Très-Haut, qu'il daigne bénir nos entreprises, & manifester sa divinité & sa toute-puissance dans le gouvernement de son troupeau en raison de notre foiblesse.

S U E D E.

De Norkoping, le 29 mars (8 germinal).

Les perturbateurs qui ont voulu exciter des troubles, viennent d'être jugés ici. Quatre sont condamnés à la peine de mort, & les autres à être fouettés ou à des emprisonnements, au pain & à l'eau, selon la gravité de leur cas.

A L L E M A G N E.

De Brunn (en Moravie), le 5 avril (15 germinal).

D'après les dernières nouvelles arrivées des frontieres de la Turquie, Passwan-Oglou n'est pas si tranquille qu'on l'a répandu. Dans tous les environs de la Serbie, on élève des retranchemens & des redoutes; on forme des magasins; & quoiqu'il les tures aient beaucoup de vivres & de fourrages, ils continuent à en acheter. Parmi les personnes qui composent les autorités premières de ce pays, il regne une terreur panique. Elles ne paroissent qu'avec une escorte considérable. Des janissaires se livrent à beaucoup d'excès. Les personnes qui habitent la campagne, vendent leurs biens, & se retirent sur le territoire autrichien.

De Prague (en Bohême), le 7 avril (17 germinal).

On attend aujourd'hui en cette ville l'archiduc Charles & le duc d'Albert de Saxe-Teschén. Le baron de Lucotte, adjudant de l'archiduc, est déjà ici depuis avant-hier.

D'Augsbourg, le 10 avril (20 germinal).

Vers la fin de février, on avoit répandu le bruit que la maison d'Autriche céderoit à la Prusse une partie de la West-Gallicie pour la somme de 16 millions d'écus. Aujourd'hui, on sait que cette nouvelle est de toute fausseté.

Il passe ici continuellement des renforts pour l'armée autrichienne.

De Wurtzbourg, le 13 avril (23 germinal).

Notre ville fourmille de recrues. La levée en masse a enfin lieu; dix compagnies partiront sous peu. On dit qu'elle sera payée par l'Angleterre.

Notre évêché est de nouveau chargé de fortes réquisitions; on ne sait comment il pourra les fournir, parce qu'il est déjà chargé de dettes.

La désertion est grande dans les troupes de notre garnison; on l'attribue à l'excessive sévérité du commandant.

Des bords du Mein, le 14 avril (24 germinal).

Un détachement français a parcouru toutes les abbayes qui sont sur la rive droite du Rhin, accompagné d'un commissaire civil, qui a ordre de s'emparer de tous les papiers, archives, &c., dans les monasteres. Le motif de cette expédition est de savoir quels biens ces religieux ont sur la rive gauche.

De Francfort, le 15 avril (25 germinal).

Rien de nouveau des armées. Ce silence fait croire qu'il s'agit toujours de quelques propositions de paix faites par la république française, d'autant plus que nous sommes dans un mois où les hostilités ont coutume de recommencer. Mais il semble que les deux partis craignent une rupture ouverte; on veut voir la tournure que prendront les affaires avant que de se battre.

L'électeur de Cologne a loué à Vienne l'hôtel du prince Esterhazy.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 16 avril (26 germinal).

Lord Bridport, revenu avec sa flotte à Torbay, a reçu, le 18 germinal, l'ordre d'aller reprendre sa station devant Brest. On assure que cet amiral a été informé, avant de quitter sa croisière, de la sortie d'une escadre espagnole de six vaisseaux de ligne du port du Ferrol.

Le duc d'York, passant dernièrement à cheval sur le chemin de Fulham, a été renversé sous son cheval, que les aboyemens d'un chien avoient fait se cabrer & tomber. Un de ses pieds se trouvant engagé dans l'étrier, le cheval, en se relevant, le traîna pendant quelque tems. Il a deux côtes enfoncées, & a reçu des contusions très-fortes aux bras & aux jambes. Il commence à recevoir des visites. Même accident a pensé arriver, à la chasse, à sa majesté; mais en perdant l'équilibre, le roi ne tomba que sur le cou de son cheval.

Dans la séance de la chambre des communes, du 15 germinal, le bill pour défendre les combats de taureaux a été lu pour la seconde fois & a passé par un comité. Il a été arrêté, sur la motion de sir William Pulteney, que ceux qui enfreindraient la loi, seroient soumis à une amende qui ne pourra être moindre que 50 schelings, ni plus forte que 6 liv. sterl. Un membre vouloit faire comprendre dans cette défense les combats de coqs.

Tout objet d'importation ou d'exportation a été limité de la part du gouvernement aux seules marchandises nationales ou des puissances neutres, chargées sur des navires de ces deux dénominations. Les négocians les plus notables se sont empressés de faire, aux ministres de S. M., des représentations à ce sujet; mais après un conseil tenu *ad hoc*, il y a trois jours, la restriction a été confirmée.

Ce qui semble confirmer le rappel des troupes russes qui sont à Jersey & à Guernesey, c'est celui bien certain de M. de Vioménil, nommé commandant en chef des troupes de cette nation, dans la Courlande.

Lord Castlereagh doit recevoir demain 26 les propositions pour un emprunt d'un million 500 mille livres sterling à l'usage du gouvernement d'Irlande. Les coupons seront de 100 livres chacun, portant intérêt de cinq pour cent.

Le *Corn exchange* a reçu avis avant-hier, que le roi de Prusse avoit retiré la défense d'exporter des bleds des ports de la Poméranie prussienne & de la Frise orientale.

Les marchands de bled, en trouvant les ports de la Prusse fermés, s'étoient empressés de porter leurs grains à Rostock & dans les autres ports de la Poméranie suédoise où l'exportation avoit cours.

On mande de Lisbonne qu'il est parti, le 28 ventôse, de ce port pour le Brésil, une flotte de 162 voiles, escortée par trois frégates portugaises.

Une nouvelle importante, si elle se confirmoit, seroit la marche inopinée de 48 régimens espagnols contre le Portugal. Une lettre de Lisbonne, arrivée par la dernière maille, donneroit à croire que la cour elle-même avoit été surprise de cet événement intendu, & que tout y étoit en désordre & en confusion.

L'escadre portugaise qui croisoit dans la Méditerranée, sous les ordres du marquis de Nizza, est rentrée à Lisbonne le 26 mars (6 germinal) elle consistoit en quatre vaisseaux de ligne & autant de frégates.

Une maladie épidémique, qui a éclaté à Bassora, y a enlevé douze mille personnes dans l'espace de six semaines.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Strasbourg, le 28 germinal.

Le général Berthier est arrivé hier matin à Bâle, où il devoit se concerter avec le général Moreau.

La campagne devoit s'ouvrir ces jours-ci par un passage du Rhin, sur plusieurs points; mais hier un courrier venant de Paris a apporté contre-ordre. On assure que les négociations avec l'Autriche continuent, & que le dernier courrier de Vienne, passé par notre ville, étoit porteur de dépêches qui rendoient des espérances de paix.

Si on en croit des lettres de Bâle, le plan de campagne projeté par le premier consul, & qui devoit être exécuté par le général Moreau, auroit été livré aux Autrichiens; on en auroit eu avis à tems, & on s'occuperait en ce moment d'une nouvelle distribution des différens corps d'armée. Cette nouvelle n'est néanmoins qu'un bruit qu'on ne peut affirmer.

On parle d'une épuración qui seroit à la veille d'avoir lieu parmi les membres des deux conseils helvétique.

Notre préfet, le citoyen Laumont, est attendu ici aujourd'hui ou demain. Il étoit parti, d'après les dernières nouvelles de Paris, & s'étoit arrêté à Verdun, où il a des parens.

Mademoiselle Contat, qui est depuis quelques jours dans notre ville, a déjà joué deux fois à notre théâtre national. Elle a attiré une foule immense: quoique la salle de spectacle soit très-vaste, elle ne peut contenir tous les curieux. Demain cette célèbre artiste jouera dans la *Mère Coupable* de Beaumarchais.

De Paris, le 1^{er} floréal.

Le conseil d'état vient d'adopter & de présenter à l'approbation du premier consul, un nouveau règlement pour l'administration des routes, & de la taxe d'entretien.

Il sera incessamment établi sur les grandes routes de la république des ponts à bascules, ou autres machines propres à vérifier le poids des voitures. Il sera en outre fait un règlement sur le *maximum* de la charge que les voitures de roulage pourront porter.

Il sera possible, à l'aide de ces machines, de graduer la perception sur le poids des chargemens; ce qui sera la dernière perfection dont est susceptible une perception dont le

vice capital est de charger les marchandises en raison inverse de leur valeur.

— Parmi les candidats qui réunissent le plus de suffrages au sénat conservateur pour l'une des trois places vacantes au tribunal, on remarque Vaublanc, Grouvelle, Siméon, Henri, Lemaire, ex-commissaire près le bureau central; Portalis pere, Desforgues & Jourdan, des Bouches-du-Rhône. C'est le 4 que se feront les nominations.

— Le conseil des prises qui s'est d'abord réuni au Palais des Tuileries, tiendra définitivement ses séances dans la maison de l'Oratoire, rue Honoré. Les séances seront secrètes, puisqu'il n'y aura pas de plaidoieries, & qu'on ne prononcera que sur des mémoires écrits.

— Le tribunal de cassation a été installé aujourd'hui à midi, par le ministre de la justice, qui a prononcé un discours analogue. On a remarqué que Siméon, qui n'étoit pas éloigné de Merlin, s'est avancé vers lui en souriant, & lui a donné la main.

— Durand-Maillane, ex-conventionnel, est nommé président du tribunal civil à Tarascon.

— La niece du consul Cambacérés, mademoiselle Montfrier, a épousé hier le banquier Bastareche.

— Le dernier bal masqué aura lieu à l'opéra le 8 de cette decade. L'administration a préféré ce jour au 9, parce que beaucoup de fonctionnaires publics vont à la campagne la veille de la decade.

— Avant-hier, vers les 9 heures du soir, le feu s'est manifesté rue de la Juiverie, n°. 2, chez un boulanger, avec une telle violence que, sans les secours rapides & le courage admirable des pompiers des postes du Palais & de la Greve, tout le quartier eût été promptement embrasé. On doit les plus grands éloges aux citoyens, Hochet, vitrier, & Vesce, menuisier, demeurant cour de la Madelaine, ainsi qu'à un commissionnaire qui se trouve tous les jours au coin de la rue des Marmouzets. Ils ont secondé les pompiers avec un zèle & un devouement dignes d'être cités. A dix heures & demie tout étoit éteint : le rez-de-chaussée, les ustensiles de boulangerie, un ou deux steres de bois, & quelques meubles ont été la proie des flammes.

— Les généraux Pérignon & Grouchy, faits prisonniers à la bataille de Novi, sont arrivés à Paris.

— Le citoyen Méchin, préfet des Landes, a été installé à Mont-de-Marsan, le 13 germinal. Il a été très-bien accueilli. Il a commencé par renvoyer en surveillance, dans leurs communes, une vingtaine de prêtres, la plupart septuagénaires, mourant de faim dans une prison où ils étoient depuis long-tems enfermés.

— Le général Dufour, commandant la 11^e. division, visite en ce moment les préfets des Landes, des Basse-Pyrénées & de la Gironde, & concerté avec eux les mesures de précaution & de force qui assureront le maintien de la tranquillité publique.

— Le général Vallette a repris le Mont-Cénis, enlevé Suze & fait 600 prisonniers.

— On a fusillé, le 21 germinal, dans la commune de

Bayonne, trois hommes convaincus d'avoir volé à main armée, & de s'être introduits dans des maisons, après fracture, pour enlever des effets.

— La nouvelle de la retraite de Paul 1^{er}. de la coalition, est tout-à-fait authentique, & absolument confirmée.

— Voilà encore une fois Suwarow ressuscité. Les gazettes de Berlin, qui avoient les premières annoncé sa mort, disent aujourd'hui que cette nouvelle est de toute fausseté; elles ajoutent même qu'il est remis de son indisposition.

— Quelqu'un représentant au nouveau pape qu'il devoit nommer un secrétaire d'état, ainsi que les pontifes nouvellement élus étoient dans l'usage de le faire, sa sainteté répondit qu'il falloit avoir des états pour avoir un secrétaire d'état.

— Une dame habitant une petite ville d'Angleterre, étoit privée, il y a six ans, de l'usage de la parole par une attaque de paralysie. Le 2 d'avril, une seconde attaque lui a rendu le libre exercice de sa langue. Son mari a été si frappé de cet événement qu'il en est devenu muet tout-à-coup.

LOTERIE NATIONALE.

Tirage du 1^{er}. floréal.

50 51 48 40 83.

Bourse du 1^{er}. floréal.

Amsterdam.....	Tiers consol. 18 fr. 88 c. jouis-
ilem cour..... 56 ³ / ₄ , 57 ³ / ₈ .	sance de veudéan. an 9.
Hambourg... 190 ¹ / ₄ , 189 ¹ / ₂ .	Bons ² / ₃ 1 fr. 26 c.
Madrid... 6 f. 50 c. le billet.	Bons d'arrér..... 93 fr.
Madrid effect... 14 fr. 12 c.	Bons pour l'an 8. 84 fr. 75 c.
Cadix... 6 f. 50 c. le billet.	Syndicat..... 70 fr. 50 c.
Cadix effect... 14 fr. 12 c.	Coupures..... 70 fr.
Gênes effectif... 4 fr. 45 c.	Or fin..... 103 f. 25 c.
Livourne..... 5 fr.	Ling. d'arg..... 50 f. 17 c.
Bâle..... 2 béa., pair.	Portugaise..... 94 fr.
Lyon..... pair 50 j.	Piastre..... 5 fr. 27 c.
Marseille..... pair 50 j.	Quadruple..... 79 fr.
Bordeaux..... 1 per. 15 j.	Ducat d'Hol..... 11 f. 60 c.
Montpellier..... ¹ / ₂ per. 25 j.	Guinée..... 25 f. 75 c.
Rente provis... 10 fr. 75 c.	Souverain..... 34 f.

Esprit ³/₆, 540 francs. — Eau-de-vie de Montpellier, 22 deg. 255 fr. — Rochelle, 22 d. — Cognac, 22 d., 275 fr. — Huile d'olive, 1 f. 40 c. — Café Martinique, 2 f. 50 c. — Café Saint-Domingue, 2 fr. 30 c. — Sucre d'Anvers, 1 fr. 85 c. — Sucre d'Orléans, 1 fr. 80 c. — Savon de Marseille, 1 fr. 15 cent. — Coton du Levant, 3 fr. — Coton des Isles, 3 fr. 50 c. à 4 fr. 60 c. — Sel, 4 fr. à 4 fr. 50 c.

Table alphabétique des matieres contenues dans le Recueil des Loix et Arrêts du directoire, distribué aux souscripteurs du Publiciste pendant l'an VII, contenant l'indication des Loix numérotées 1991 à 3303 inclusivement. Deux feuilles in-4°, petit-texte à deux colonnes. Prix, 60 cent. franc de port. A Paris, au bureau du Publiciste, rue des Moineaux, n°. 423.

Nota. Cette table peut servir indifféremment à toutes les collections de Loix de l'an VII, complettes ou non, pourvu qu'elles aient été imprimées avec le numéro de chaque Loi.